



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CNIG

Conseil national
de l'information
géolocalisée

Groupe de Travail animé par :



**COMPTE-RENDU SYNTHETIQUE DE LA REUNION GT ASSURANCE
du 26 juin 2024 de 14h30 à 16h30
en visio-conférence**

Participants

- Amina Bouras (Insurangels)
- Arnauld Gallais (CEREMA Nantes, GT CNIG Urbanisme et GT Aménagement du territoire)
- Benoît Morando (IGN/CNIG)
- Cédric Bouclier (Groupama)
- Akram Benhadid (Groupama)
- David Poutier (Covéa)
- Elise Ladurelle Tikry (AFIGEO)
- Mohamed Halimi (Axa)
- Hervé Halbout (Consultant SIG, Mind 2050)
- Jean Ardon (MAIF)
- Laurent Boissier (Generali)
- Laurent Vizatelle (Covéa)
- Liliane Dedryver (IGN)
- Luc Baudoux (CCR)
- Michel Petit (Agropolis, Ekita)
- Nathalie Orhac (CCR)
- Nicolas Berthelot (IGN)
- Sébastien Worbe (Groupama)
- Pierre Laulier (CNIG)
- Mathilde Wind (CNIG)

Invités Absents :

- Franck Chopin (ALLIANZ)
- Joaquim DUCEPT (SMACL)
- Doan-Trang NGUYEN TUAN (AXA)
- Lucas TEITGEN (MRN)
- Lucien Poisson (AFIGEO)
- Olivier Montin (InsurAngels)

- Georges Farah (CCR)
- Olivier BOUC (CCR)

Contexte

Nathalie Orlhac (CCR) a été contactée par Pierre Laulier car le besoin d'un GT Assurance a été identifié et confirmé par la Commission Besoins et Usages du CNIG. En effet le milieu de l'assurance a des problématiques importantes en matière d'information géolocalisée. Les professionnels de l'assurance ont besoin de localiser précisément une adresse, un bâtiment, modéliser les risques (naturels, technologiques, sanitaire, agricole) ou encore de s'améliorer sur la caractérisation de la vulnérabilité des biens assurés avec comme finalité de : prévenir, accompagner, protéger et s'adapter.

Nathalie Orlhac présente ensuite le mandat relatif au GT Assurance. (https://cnig.gouv.fr/gt-assurance-a26216.html#H_Mandat-du-GT)

Nathalie Orlhac passe en revue le mandat du GT Assurance proposé :

Enjeux et problématiques à traiter

- L'assurance est au centre de notre société et de son évolution. La [commission « Besoins et Usages »](#) du CNIG a identifié l'intérêt de renforcer les liens entre le domaine géomatique et celui de l'assurance.
- Prévenir, accompagner, protéger, s'adapter aux nouveaux risques sont au cœur de l'action de l'assurance. Devant l'explosion du big data, à l'ère de l'IA, les différents acteurs de l'assurance s'appuient de plus en plus sur de l'information géolocalisée au quotidien.
- L'objectif de ce groupe de travail est d'identifier les besoins des acteurs de l'assurance en information géolocalisée et les cas d'usage existants ou à venir.

Missions et objectifs du GT

- Identifier les cas d'usages communs existants ou à venir
- Identifier les besoins en données de référence existants ou à venir
- Être un levier accélérateur sur certains projets du CNIG existants (création/modification de certains standards, mise à disposition de référentiels utiles et utilisables)
- Cataloguer, qualifier, apporter des recommandations méthodologiques pour l'usage de ces données (harmonisation des pratiques, sensibiliser à la sobriété numérique)
- Favoriser l'émergence de nouveaux projets concrets en lien avec la [Fabrique des géo-communs](#)
- Apporter une veille en matière d'information géolocalisée

Le projet de mandat : réunir des professionnels de l'assurance et de la géomatique autour de problématiques communes

- Synthèse des besoins
- Premier catalogage et plan d'actions
- Restitution sous forme d'un livre blanc sur « les besoins et usages des données géolocalisées dans l'écosystème de l'assurance en France ».

Forme du GT

Une réunion/atelier de 2 h max tous les 2 à 3 mois (à ajuster en fonction des besoins identifiés et des circonstances).

--

Pierre Laulier fait ensuite une présentation du CNIG. Le CNIG est défini par décret et regroupe les parties prenantes de l'information géolocalisée soit onze ministères, des établissements publics, des associations. En 2021, un pôle Innovation et Prospective a été créé avec une Commission Besoin et usages qui a laissé apparaître l'idée d'un groupe de travail autour de l'assurance pour se faire rencontrer la communauté des géomaticiens avec celle des assureurs. Le CNIG prône la valeur du partage, de la transparence et du consensus pour pouvoir décider ensemble.

--

Organisation et fonctionnement

Le règlement intérieur du CNIG s'applique à l'organisation et au fonctionnement du groupe de travail « ASSURANCE ». L'animation est assurée Nathalie ORLHAC (Référente SIG à CCR, acteur central de l'écosystème de l'assurance en France).

Le secrétariat général du CNIG assure le support technique.

Le groupe de travail est ouvert à tous les professionnels de l'assurance qui en feraient la demande.

Des sous-groupes thématiques pourront éventuellement être mis en place si besoin.

Livrables (proposition)

- Compte rendu des réunions
- Catalogue des données utiles et bonnes pratiques d'utilisation
- Rédaction d'un livre blanc sur les besoins et usages des données géolocalisées dans l'écosystème de l'assurance en France

Plan de travail prévisionnel

Phase 1 : rassemblement des acteurs identifiés

- Réunion de lancement et de cadrage pour définir le calendrier et les livrables possibles
- Identification de potentiels nouveaux acteurs
- Premier état des lieux en matière de données géolocalisées dans l'assurance

Phase 2 : synthèse du besoin

- Synthèse des résultats des ateliers
- Premier catalogage
- Proposition de plans d'actions

Phase 3 : restitution au CNIG et GT concernés

- Proposition de rédaction d'un livre blanc sur les besoins et usages des données géolocalisées dans l'écosystème de l'assurance en France.

Principales discussions lors du GT

Hervé Halbout : Associer les personnes qui s'occupent du BTP et de la gestion du patrimoine qui sont liées indirectement à l'assurance et pas forcément à la géomatique serait intéressant.

Laurent Boissier : Plus précisément il faudrait associer des acteurs qui utilisent la donnée géolocalisée à celle qui est déjà utilisée par les assureurs. Une couche PPR de référence homogène France Entière serait très utile et éviterait à chacun d'effectuer un travail de fourmis pour récupérer et agréger les données.

Michel Petit : On retrouve un besoin de faire une cartographie de l'écosystème assurantiel pour identifier les différents acteurs et les communs qui les mobilisent tous.

Amina Bouras : L'objectif d'un assureur est la protection des biens et des personnes, avec une capacité à intervenir avant, pendant et après le sinistre. L'assureur veut mettre en place une action avant le sinistre pour mieux prévenir, donc la cartographie de l'écosystème Assurance permettrait une meilleure coordination entre acteurs, avec un système commun pour assurer la protection des biens et des personnes. Il faudrait associer au GT des Assistants type IMA.

Arnald Gallais : Le Géoportail de l'urbanisme publie les servitudes d'utilité publique (SUP) de type « risques » qui correspondent à l'enveloppe des PPR sur les risques naturels et technologique sur l'ensemble du territoire.

Cédric Bouclier : Il rejoint la remarque de Laurent Boissier sur le fait de se sentir perdu au niveau des PPR et des multiples initiatives concernant le sujet de l'adresse géolocalisée. Une cartographie de cas pratiques plus concrets peut s'avérer des plus intéressante.

Nathalie Orlhac : ID Bâtiment unique du RNB (Référentiel National des Bâtiments) permettra à terme de localiser des bâtiments sans avoir besoin de géocodage à l'adresse, s'il est inclus dans les documents contractuels des assureurs.

Liliane Dedryver : Il faut ajouter à cela la possibilité de lier toutes les bases de données sur les bâtiments avec le RNB.

Cédric Bouclier : On retrouve aussi des cas de figures de sites uniques avec 1 seul bâtiment mais sur les collectivités il existe des sites avec plusieurs bâtiments et il est difficile d'identifier celui qui est sinistré.

Nathalie Orlhac : La problématique se retrouve dans les biens de professionnels où l'adresse concerne en général le siège et non le bâtiment sinistré. Mais à terme l'ID unique devrait permettre d'identifier plus facilement chaque bâtiment.

Amina Bouras : Elle veut bien initier une cartographie de l'écosystème de l'assurance pour mieux identifier les différents acteurs et comprendre leurs interactions. Elle proposera une première trame lors du prochain GT.

Halimi Modamed demande si Carte.gouv.fr en tant que portail pourrait centraliser les données de Géorisques et des bâtiments

Nicolas Berthelot : Carte.gouv.fr permettra de donner des guichets collaboratifs de données. Le Référentiel national des bâtiments (RNB) diffuse les données mais quelles sont les bases que l'on peut rattacher ? L'outillage avec des bases de données liées à un même bâtiment permettra de démocratiser ces données.

Benoît Morando : Carte.gouv va donner accès à l'ensemble de l'information de la géo plateforme avec des services à valeur ajoutée et l'accès à des partenaires et utilisateurs. Mais il n'est pas encore prévu d'intégrer les données Géorisques au niveau de carte.gouv.fr

Nathalie Orlhac : Mais quel est le frein qui ne le permet pas ?

Benoît Morando : Géorisques est une infrastructure qui existe mais pour que cela puisse se faire il faudra que Géorisques arrive sur la Géoplateforme ou que les deux deviennent interopérables.

Nathalie Orlhac : Ce GT peut-il être un levier accélérateur pour inciter les territoires à migrer sur les nouveaux Standard des Risques du CNIG et alimenter cette plateforme plus rapidement avec des données à jour et agrégées France entière ?

Pierre Laulier : La DGPR et des collectivités devraient en ce sens se greffer à ce groupe de travail pour faire ressortir des objectifs prioritaires.

Liliane Dedryver : Y-a-t-il besoin de projection d'une adaptation au changement climatique ?

Nathalie Orlhac : L'INSEE propose des projections de population à horizon 2050 mais les carroyages à 200 m ne sont pas forcément statistiquement homogènes. Il y a un réel besoin d'indicateur d'évolution de population à une maille plus fine pour accompagner des actions de prévention avec différents scénarios climatiques.

Laurent Boissier : Les Territoires à risques d'inondation (TRI) ne couvrent en effet que 10% du territoire et proposent parfois des scénarios avec prise en compte de climats futurs. Il faudrait généraliser cette donnée France Entière. Des modélisations prédictives à climat futur sont nécessaires.

Arnaud Gallais : Sur Géoportail de l'urbanisme on retrouvera par exemple le trait de côte consultable. Par ailleurs, il convient de rappeler que le Cerema est l'opérateur national au cœur de l'accompagnement des territoires au dérèglement climatique.

Hervé Halbout : Les assurances seront confrontées au dérèglement climatique avec un dérèglement en temps réel avec une prédictibilité nouvelle et non plus en décennale, centennale comme jusqu'à présent.

Il donne ensuite le cas d'usage de l'Orne, le fleuve en Normandie avec un canal entre le bord de la Mer et l'Orne. On retrouve une bande de terre qui est une presqu'île qui est source de projets immobiliers or elle est à risque inondable. Un projet d'écoquartier a été refusé car il a de forte chance de se trouver avec 30 centimètres sous l'eau fréquemment. Or, il se trouve qu'il y a un projet d'école d'ingénieur qui se trouve à 100 m de cette zone qui lui a été accepté. Il serait intéressant de connaître l'assureur de cette école. Il faudra également prendre en compte la durabilité des données sur les risques.

Amina Bouras : Il faut souligner le problème que des promoteurs français qui souhaitent construire des bâtiments sur des zones inondables ont recours à des assureurs étrangers. Le fait d'avoir des courtiers dans ce GT pourrait être intéressant.

Hervé Halbout : Montrer des données de prévision à échelle plus fine serait intéressant pour faire des simulations.

Nathalie Orlhac : On retrouve actuellement le dispositif expérimental MIRAPI « Mieux reconstruire après inondation » qui est un dispositif pour inciter à la prévention très prometteur.

David Poutier : Assurer l'homogénéité de tous les référentiels serait en effet intéressant. Cela pour réduire les problématiques d'accès aux données et avoir une donnée unique et fiable. Cela serait plus efficace pour tous les assureurs.

Nathalie Orlhac récapitule les principales problématiques relevées pendant ce GT :

1. **Sujet aléas et exposition du territoire :**

- Georisques
 - Avoir une cartographie homogène, fiable et mise à jour, **agrégée France Entière des PPR** (inondation en priorité, sans oublier les autres types de ppr).
 - Quid des AZI (Atlas des Zones Inondables avec les PHEC (Plus Hautes Eaux Connues) qui n'est plus disponible facilement et qui était considéré comme une référence il y a quelques années)
 - Mettre à jour les EAIP
 - Exploiter le Géoportail de l'urbanisme pour les données de servitude d'utilité publique
 - Retrait et gonflement des argiles

Se rapprocher de :

- DGPR
- Géoportail de l'urbanisme
- BRGM
- Cerema
- Collectivités territoriales

2. **Sujet connaissance de la vulnérabilité des Bâtiments**

- Se rapprocher du RNB (Référentiel National des Bâtiments), tout savoir sur l'ID unique des bâtiments et des données sémantiques existantes (<https://rnb.beta.gouv.fr/>)
- Acteurs du BTP (constructeur, assureurs, CSTB...)

3. **Sujet de cartographie de l'écosystème de l'Assurance**

Voici les deux premiers livrables pour la prochaine réunion :

→ Amina Bouras va initier un document sur la cartographie de l'écosystème assurantiel

→ Nathalie Orlhac va initier un document de catalogage des données existantes et les besoins d'amélioration pour les usages du milieu assurantiel.

Prochaine réunion

Le mercredi 2 octobre de 14h30 à 16h30.